



7^{ème} Congrès de l'Union Fédérale de la Santé Privée CGT



Lundi 07 au vendredi 11 octobre 2024

Lettre du congrès n° 5

STATUTS UFSP

Aux syndicats Santé Privée

Cher.e Camarade,

Cette lettre n° 5 du Congrès de l'UFSP est dédiée aux propositions de modifications statutaires élaborées par la commission exécutive sortante.

Nos statuts sont un outil pour l'avenir, essentiel au bon fonctionnement démocratique et fraternel de nos organisations et syndicats. En adhérant à la CGT, nous nous engageons à respecter ces statuts, et en proposant notre candidature, à respecter ceux de la structure CGT qui mandate.

Nos statuts ne sont pas un simple règlement intérieur. Ils doivent être en adéquation avec la réalité des syndicats constituant l'Union Fédérale et son salariat, en définissant l'organisation de l'union pour faire fonctionner la vie syndicale ainsi que les engagements réciproques et les règles de vie collective que nous nous engageons ensemble à respecter.

Les propositions de mise à jour des statuts sont conformes au fonctionnement actuel de l'Union Fédérale et aux orientations confédérales et fédérales. Elles ont été présentées et votées lors de la CE de l'UFSP du 14 et 15 mai 2024, puis débattues et validées lors de la Commission Exécutive Fédérale du 6 juin 2024.

Le travail de réflexion, d'analyse et de proposition sur ces modifications statutaires devra se poursuivre lors du prochain congrès et nécessitera l'engagement de toutes et tous. Les syndicats peuvent proposer des amendements aux statuts jusqu'à 7 août 2024.

Lors du congrès, les modifications statutaires retenues par la commission des statuts du congrès et validées par le congrès, conformément aux statuts fédéraux, (par mandat suivant la règle des 2/3).

Ensemble, faisons en sorte que les nouveaux statuts répondent à nos besoins d'évolution pour une plus grande efficacité de notre Union Fédérale auprès des syndicats de la santé privée.

Fraternellement,

La Commission Mandat et Vote/pilote Carine PAILLAU

Union Fédérale de la Santé Privée

— Tél. : 01 55 82 87 71 — Fax : 01 55 82 87 77

BOURSE DU TRAVAIL — 263, rue de Paris, 93515 MONTREUIL Cédex — Case 538

— Métro : Porte de Montreuil - e-mail : ufsp@sante.cgt.fr

